

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 20 août 2025**

---

Communication n° 27/08.2025

Objet: révision des comptes

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le réviseur actuel audite les comptes communaux depuis 2016, ceci à notre pleine et entière satisfaction.

Cependant, afin d'apporter un regard neuf et critique, la Municipalité a décidé de mettre un terme à ce mandat de révision.

Le municipal en charge du service des finances et le chef dudit service ont reçu les représentants des quatre sociétés d'audit qui ont répondu à notre appel d'offres.

Dans sa séance du 8 juillet, la Municipalité a décidé de collaborer avec Fidinter SA, fiduciaire basée à Lausanne, pour la révision des comptes 2025 et suivants de la Commune, mais également de l'ASISE et de la Fondation Irène Leroy.

La Municipalité

Saint-Prex, le 20.08.2025/AG – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Anthony Hennard, municipal, au 079 458 79 41*